

Références économiques 2021

des entreprises agricoles du Grand Ouest



RÉFÉRENTIEL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER 2021

Une analyse par groupe de production pour se situer...

L'étude a été élaborée à partir de la mise en commun des bases de données rassemblant 2 501 exploitations, suivies en comptabilité par les 8 A.G.C. du GIE ENTRAS du réseau Accompagnement Stratégie : AS-AFAC, AS CEFIGA 37, AS CENTRE-LOIRE, AS Loire-Atlantique-Vendée, AS Maine et Loire, AS Normandie, AS CEFIGA, AS Deux-Sèvres. Ce travail, réalisé conjointement avec la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire et les Chambres d'agriculture de 6 départements (16-37-41-45-50-79) a permis l'analyse de l'évolution économique et financière de 15 systèmes de production.



ETUDE DE GROUPE 2021

Nombre d'entreprises (échantillon)	2 501
Surface Agricole Utile par UTA en Ha	98,4
Nombre d'UTA par entreprise	1,3
Nombre d'UTH par entreprise	1,8

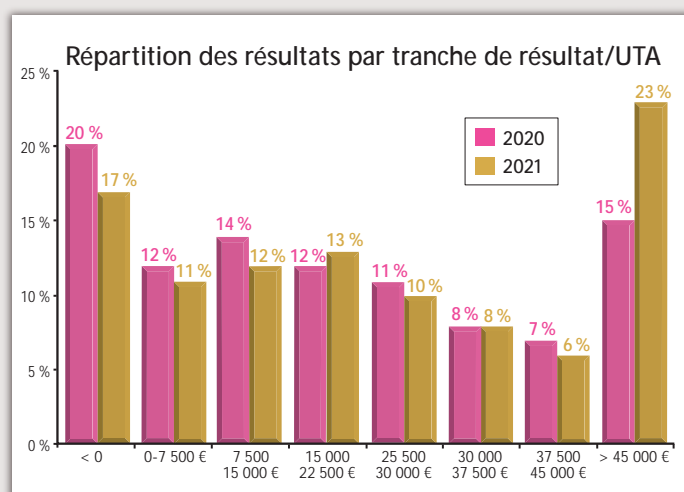
EBE par UTA	58 089 €
Résultat courant par UTA	27 200 €
Capital par UTA	360 000 €

Les exploitations retenues, toutes productions confondues sont conduites en agriculture conventionnelle sur ce territoire regroupant plusieurs régions du Centre et de l'Ouest. Elles développent une surface moyenne de 98,4 ha par Unité de Travail Agricole (UTA) en progression de 4,6 ha soit + 5 %. La main-d'œuvre totale présente 1,8 UTH par entreprise dont 1,3 UTA (exploitant(e) à temps plein), disposant d'un capital d'exploitation de 360 000 € par UTA.

L'étude est réalisée à partir de comptabilités d'un exercice de 12 mois, clôturées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021. Aussi les résultats prennent en compte les récoltes 2020 et 2021 selon les productions et les exploitations. Le résultat courant 2021 moyen sur l'ensemble de l'échantillon s'élève à 27 200 €, soit une augmentation de + 2,6 %. Ce résultat moyen présente toujours une grande disparité entre les productions et au sein d'une même production. Les capitaux engagés par UTA continuent d'augmenter : + 10 000 €/UTA.

...40 % des revenus par UTA demeurent inférieurs à 15 000 €

L'évolution des résultats de 21 600 € à 27 200 € profite aux tranches de revenus inférieures à 15 000 €, diminuant de 46 % à 40 % ; et également à la tranche de revenus supérieurs à 45 000 €, progressant de 15 % à 23 %. La proportion des revenus négatifs, en baisse de 3 %, demeure néanmoins élevée concernant 17 % des exploitations de l'échantillon.

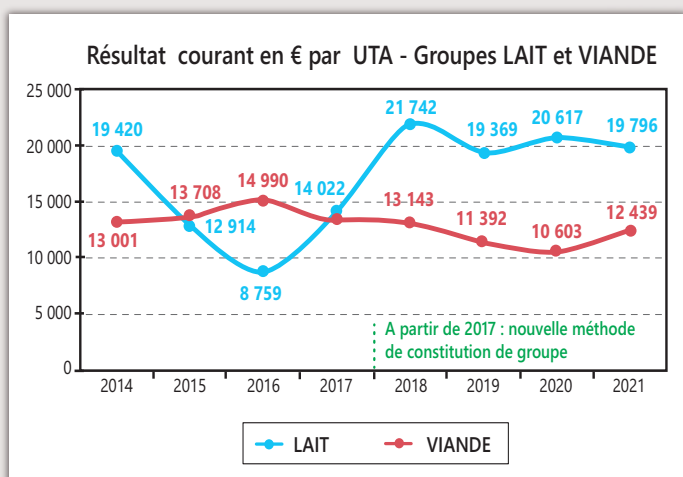


Des évolutions de revenus contrastées selon les productions, ...

Résultat en baisse en bovins lait, et progression en bovins viande

En production bovins lait, le résultat courant diminue légèrement (- 4 %). Compte-tenu des évolutions de l'échantillon, cette variation n'est pas significative. Ces résultats reposent sur les fourrages récoltés en 2020 essentiellement et les faibles rendements sont à l'origine d'une hausse des coûts de production que l'augmentation du prix du lait n'a pas permis de compenser.

En production bovins viande, le résultat courant progresse de 17 % (+ 1 836 €), il reste toutefois inférieur à 15 000 € depuis 2014. Cette évolution s'explique par une meilleure valorisation des animaux notamment en fin d'année alors que les charges restaient stables. Les exploitations ont également pu reconstituer des stocks fourragers en fin d'année 2021.

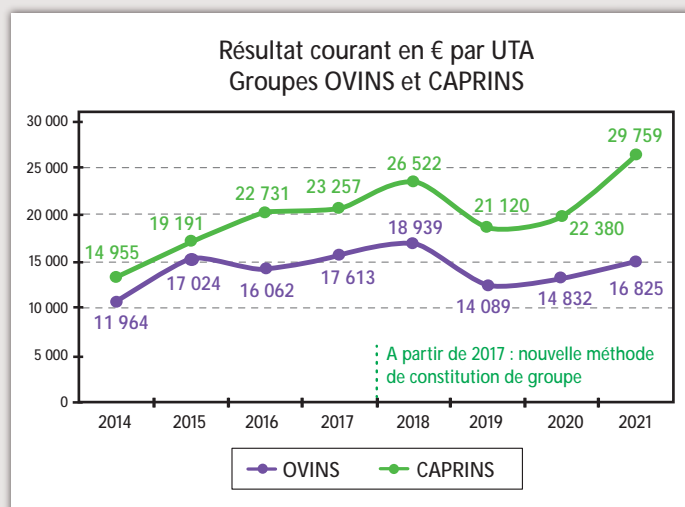


Caprins et Ovins : des revenus en progression

En production caprine, le résultat courant par UTA progresse de + 32 % (+ 7 379 €). Cette évolution est à analyser avec prudence. En effet désormais, l'échantillon 2021 prend en compte uniquement les "livreurs", excluant les exploitations ayant un atelier de transformation. Le prix du lait a augmenté et l'augmentation des charges alimentaires ne se fait pas encore sentir sur cet exercice.

En production viande ovine, la progression du résultat courant par UTA de + 13 % (+ 1 993 €) provient en partie d'une augmentation des prix de vente des agneaux. Toutefois cette hausse a commencé à être rognée par la hausse des charges en fin d'année.

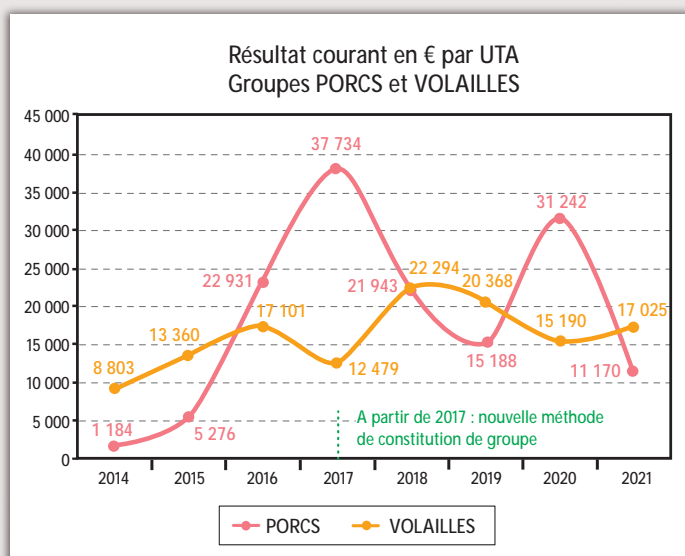
Pour les deux groupes, sous l'effet de la hausse des charges, les perspectives 2022 s'assombrissent, sauf si les prix de vente arrivent à compenser l'augmentation des charges.



Élevages spécialisés : chute des résultats courants en porc, légère reprise en volaille

En production porcine, le résultat courant est presque divisé par trois par rapport à 2020. Il résulte de la conjonction de cours du porc bas et d'une hausse du prix des aliments et de l'ensemble des charges. Les perspectives 2022 indiquent un coût de production élevé compte tenu du niveau de prix des aliments, le prix du porc permettra-t-il de faire face à cette conjoncture ?

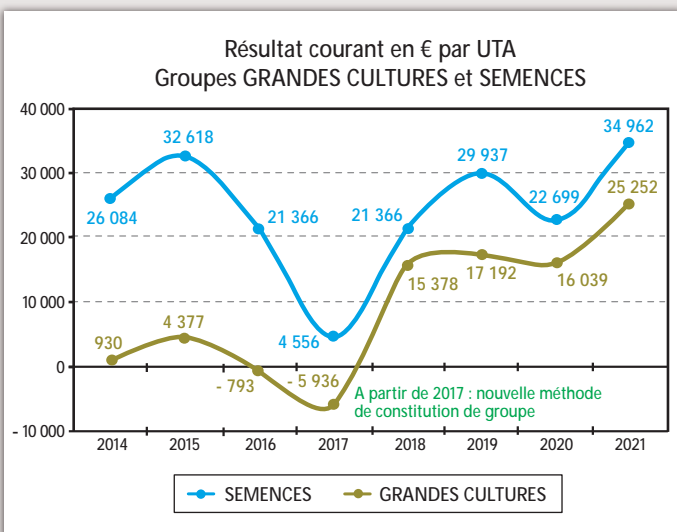
En production avicole, 2021 se traduit par une hausse du résultat courant (+ 12 %). La reprise de la consommation de volaille dans la restauration hors foyer a tiré le marché. Toutefois, en fin d'année 2021, les tensions sur les coûts de production ont commencé à peser sur les résultats des entreprises. L'épidémie d'influenza aviaire qui a touché les élevages des Pays de la Loire et des Deux Sèvres aura également un fort impact sur les résultats 2022.



Grandes cultures et semences, des résultats en forte progression

En grandes cultures, le résultat courant 2021 atteint 25 252 € par UTA, soit une progression de + 57 %, bénéficiant de l'augmentation des prix de vente conjuguée à de meilleurs rendements.

Les productions de semences suivent les mêmes tendances avec un résultat courant atteignant 34 962 € par UTA, un résultat "record" sur la période 2014-2021.



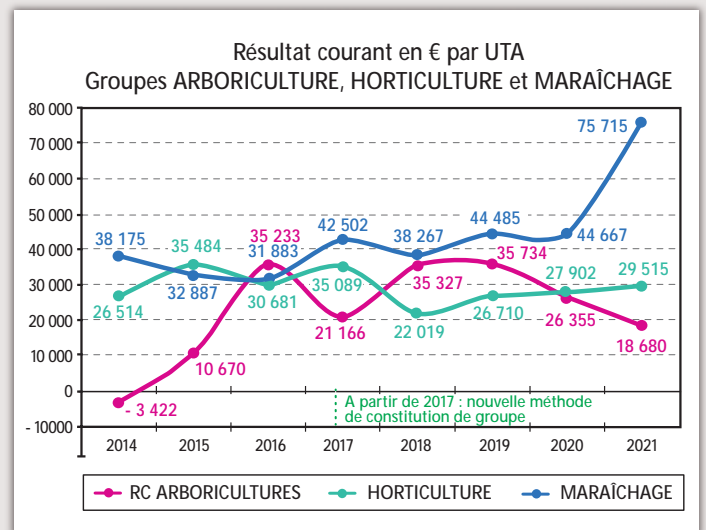
Arboriculture, horticulture et maraîchage : le résultat régresse en arboriculture, et progresse en horticulture et en maraîchage

En arboriculture, le résultat moyen de 18 680 € par UTA, régresse à nouveau de 29 % par rapport à l'année 2020. Cette évolution traduit des évolutions très variables entre exploitations dans le groupe. Malgré le gel printanier intervenu en avril 2021, la récolte de pommes enregistre une légère progression de 3 % par rapport à 2020, année de faible récolte. La production française est confrontée à une récolte européenne abondante qui pèse sur les cours et les échanges à l'exportation.

En horticulture, le résultat courant moyen de 29 515 € par UTA progresse de 6 % par rapport à 2020. Le printemps et l'automne 2021 se sont avérés excellents en pépinière et horticulture. Le retour au jardinage, qui s'est accentué avec l'épidémie de Covid-19, semble s'ancre dans les habitudes des Français. Cependant le printemps 2022 s'est avéré moins favorable dans le secteur horticulture pépinière, dans un contexte de fortes hausses des prix des intrants, des approvisionnements et de l'énergie.

En maraîchage, le résultat moyen de 75 716 € par UTA progresse fortement (+ 69 %), et atteint le niveau le plus élevé enregistré depuis 2014. Son haut niveau de

rentabilité est obtenu grâce à la combinaison d'une météorologie porteuse avec des épisodes de confinements. Ceux-ci ont eu un effet d'aubaine au démarrage de la saison, tempéré par une fin d'année moins propice dans un contexte de reprise de l'inflation.

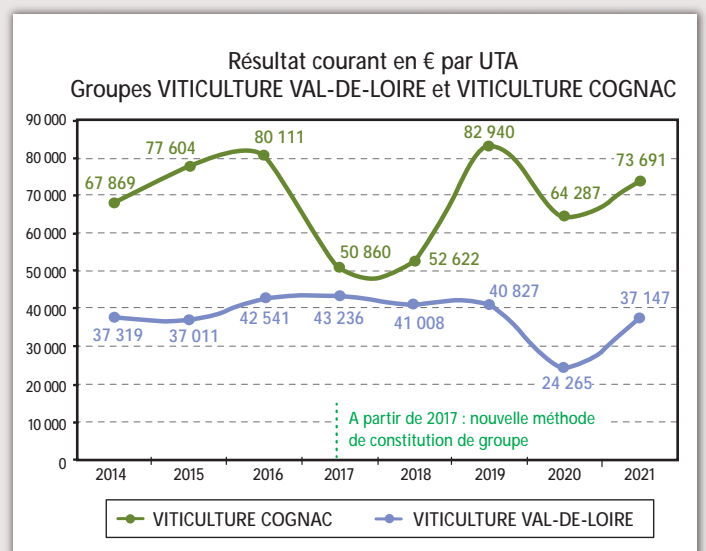


Viticulture : des résultats en forte progression

Les résultats représentent majoritairement la campagne culturale 2019-2020 avec les ventes de la récolte 2019 et 2020.

En viticulture Val de Loire, le résultat 2021 de 37 147 € par UTA, repart nettement à la hausse (+53 %), se rapprochant du niveau de résultat des années antérieures. C'est le bénéfice de la reprise de la consommation en France et conjoncturelle sur l'export, impactée par la crise Covid-19. Les rendements ont été globalement satisfaisants, malgré des épisodes de gel sur le millésime 2021.

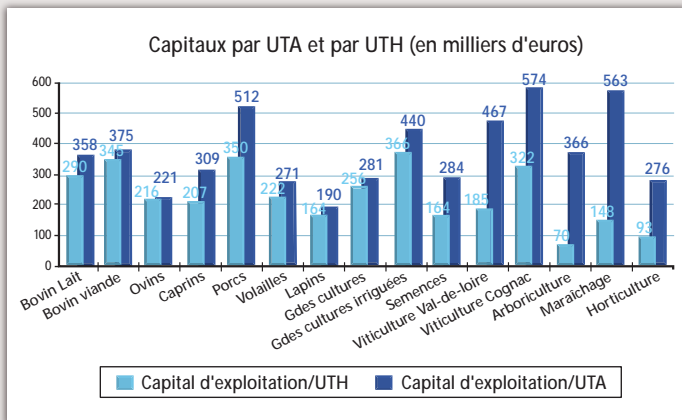
En viticulture Cognac, le résultat 2021 de 73 691 € par UTA évolue également à la hausse (+14 %), bénéficiant d'une récolte satisfaisante en rendement et qualité, et d'un marché porteur à l'exportation en Amérique.



Des niveaux de capitaux qui continuent de progresser

La capitalisation nécessaire par UTA, en moyenne de 360 000 € continue de progresser de 10 000 € en 2021. Cette augmentation constante pose la question de la transmission des entreprises à terme.

On observe également que les activités fortement employeuses de main-d'œuvre (arboriculture, maraîchage, horticulture et dans une moindre mesure viticulture) sont celles qui mobilisent le moins de capitaux par UTH.

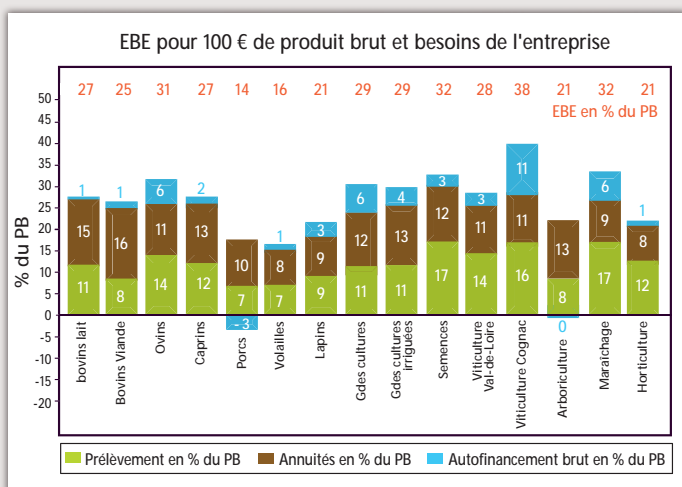


Une rentabilité très variable

Le ratio EBE pour 100 € de produit brut traduit l'efficacité économique des systèmes, c'est-à-dire sa capacité à dégager du résultat en rapport avec les produits réalisés.

On observe une forte variabilité entre les groupes de ce critère. Les groupes de ruminants se situent entre 25 % et 31 %, les groupes porcs, volailles, lapins entre 14 % et 21 %. En productions végétales, la viticulture cognac se démarque en atteignant 38 %, tandis que l'horticulture et l'arboriculture se situent à 21 % et les autres productions végétales entre 29 et 32 %.

Le graphique montre également l'utilisation de l'EBE. Ce solde de gestion permet de mesurer la richesse produite



par l'activité courante de l'entreprise nécessaire pour :

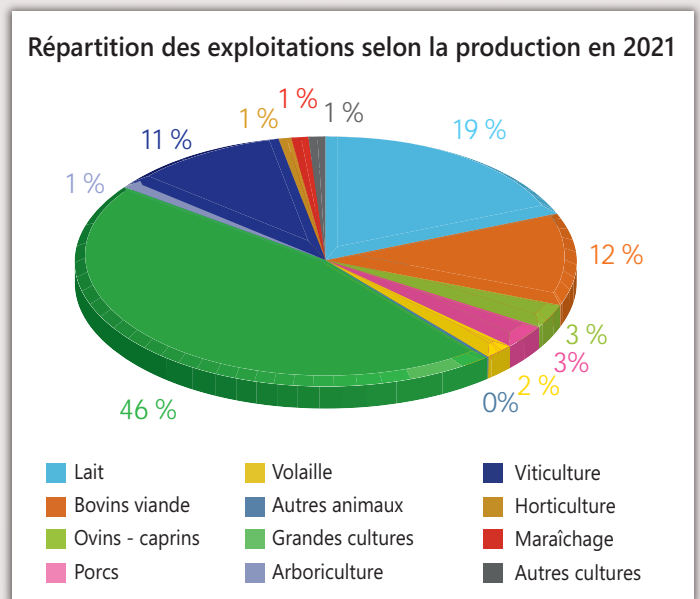
- rémunérer le travail du chef d'entreprise (prélèvements),
- financer les actifs (investissements, stock,...) nécessaires (annuités et autofinancement).

En 2021, l'EBE en production porcine ne suffit pas pour assurer les prélèvements et faire face aux annuités. Pour toutes les autres productions animales et végétales, la marge pour autofinancer demeure très limitée (0 % à 6 % de l'EBE), exception faite de la viticulture cognac.

Ce constat qui dure depuis plusieurs années engendre une fragilité des exploitations de plus en plus exposées aux risques climatiques, à l'augmentation importantes des charges et aux fluctuations des prix de vente.

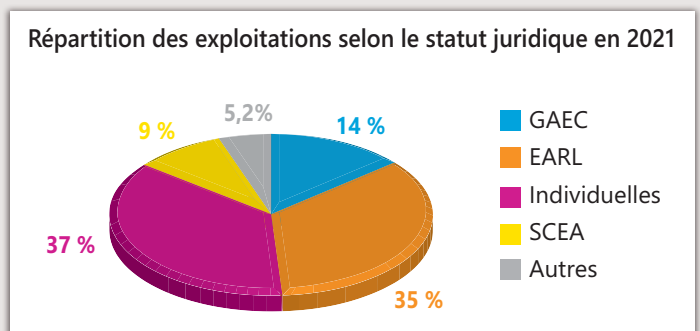
Des productions diversifiées

L'échantillon des exploitations analysées dans l'étude de groupe 2021 représente la grande diversité des productions animales et végétales présentes sur le territoire des 9 départements étudiés.



Statut juridique

Dans l'échantillon 2021, les exploitations au statut individuel représentent un socle de 37 %, alors que les structures sociétaires GAEC, EARL, SCEA majoritaires progressent régulièrement (+ 2 %).



Cette plaquette est extraite d'une étude complète de 15 groupes comportant une production dominante regroupés dans la "brochure". Parallèlement, il est possible d'obtenir sur demande des extraits au format électronique (PDF) pour les 15 catégories. Il s'agit d'un outil de conseils précieux pour analyser la rentabilité des entreprises, construire les études d'installation et étudier des projets de développement et de diversification.

Cette plaquette est extraite d'une étude complète
disponible auprès des organismes réalisateurs :



AS AFAC : 53 impasse Louis Daguerre - ZE Ma Campagne
16000 ANGOULÊME Cedex - Tél. : 05 45 61 90 90
asafac@as-pc.fr - www.as-afac.fr

AS CEFIGA 37 : Maison des Agriculteurs - 9 bis rue Augustin
Fresnel 37173 CHAMBRAY-LES-TOURS Cedex
Tél. : 02 47 28 30 02 - cefiga@as-cefiga37.fr - www.as-cefiga37.fr

AS Centre Loire :

- Loir-et-Cher : Maison de l'Agriculture 11-13-15 rue Louis-Joseph
Philippe - 41018 BLOIS - Tél. : 02 54 46 22 22
contact@as-centreloire.com - www.as-centreloire.com
- Loiret : 4 chemin de la Tremblée - 45260 Montereau
Tél. 02 85 52 08 94
contact45@as-centreloire.com - www.as-centreloire.com

AS Loire-Atlantique Vendée : La Géraudière
Maison de l'Agriculture - Rue Pierre Adolphe Bobierre
44939 NANTES Cedex 9
Tél. : 02 40 16 36 48 contat@as44-85.fr - www.as44-85.fr

AS Maine-et-Loire : Maison de l'Agriculture
14 Avenue Jean Joxé - 49006 ANGERS Cedex 01
Tél. : 02 85 35 75 00 - contact@as49.fr - www.as49.fr

AS CEFIGA : 9 rue Jean Grémillon - 72013 LE MANS Cedex 2
Tél. : 02 43 43 68 68 - as-cefiga@plus.agri72.com - www.cefiga.fr

AS Deux-Sèvres : Maison de l'Agriculture - Les Ruralies
79231 PRAHECQ Cedex - Tél. : 05 49 77 16 66
as.deux-sevres@as-pc.fr - www.as79.fr

AS NORMANDIE : Maison de l'Agriculture - Avenue de Paris
50009 SAINT-LÔ - Tél. : 02 33 06 48 55
contact@asnormandie.fr - www.asnormandie.fr



CA Pays de la Loire : 9 rue André Brouard - CS 70510
49105 ANGERS Cedex 02 - Tél. 02 41 18 60 00
accueil@pl.chambagri.fr
pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

CA 16 : ZE Ma Campagne 66 impasse Joseph Niépce
16016 ANGOULEME CEDEX - Tél. : 05 45 24 49 49
accueil@charente.chambagri.fr
charente.chambre-agriculture.fr

CA 37 : 38 rue Augustin Fresnel - BP 50139
37171 CHAMBRAY-LES-TOURS Cedex - Tél. : 02 47 48 37 37
accueil@cda37.fr - www.cda37.fr

CA 41 : 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe - 41018 BLOIS
Tél. : 02 54 55 20 00 - accueil@loir-et-cher.chambagri.fr
www.loir-et-cher.chambagri.fr

CA 45 : 13 avenue des Droits de l'Homme
45921 ORLÉANS Cedex 9 - Tél. 02 38 71 90 10
accueil@loiret.chambagri.fr
centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr

CA 50 : Avenue de Paris - 50009 SAINT-LÔ - Tél. : 02 33 06 48 48
accueil@manche.chambagri.fr
manche.chambres-agriculture.fr

CA 79 : Maison de l'Agriculture - Les Ruralies
79231 PRAHECQ Cedex - Tél. : 05 49 77 16 66
www.deux-sevres.chambagri.fr

ON DONNE BIEN PLUS QUE DU CRÉDIT



À VOTRE DÉMARCHE DE LABÉLISATION.

Avec notre accompagnement dédié à la transition environnementale, on vous accompagne à chaque
étape de votre démarche de labélisation ou de certification.

